



À toutes les communautés et entreprises
de transport participant à la
Convention 500

Berne, le 5 mai 2021

Un siège vacant au groupe national de validation des indicateurs de consommation (NPK)

Mesdames, Messieurs

Le groupe national de validation des indicateurs de consommation (NPK) est responsable de l'assurance qualité du relevé des chiffres de consommation dans les communautés et de la marche à suivre lors de changements du système de collecte, dès lors que plusieurs communautés sont concernées. Parmi les indicateurs de consommation intéressants, on peut citer le nombre de personnes embarquant, le total des personnes-kilomètres et le mélange (mix) des titres de transport. Le NPK se penche uniquement sur des problématiques partagées par plusieurs communautés.

Le retrait de Peter Hug (CFF/Ostwind) à la fin février 2021 a libéré un siège, qui doit être repourvu selon décision du NPK.

Conformément à la C500, chiffre 3.2.6.4, les communautés qui participent à la C500 peuvent proposer des candidats au siège vacant du NPK. Toute proposition d'une communauté doit suivre une procédure formelle impliquant les sociétaires de la communauté.

Afin de garantir de larges compétences au sein des organes, le nouveau membre doit remplir les exigences suivantes:

Le membre...

- endosse des responsabilités de gestion et/ou des responsabilités spécialisées dans son organisation et dispose de connaissances techniques prononcées dans les domaines de compétence du NPK;
- possède un bon réseau dans la branche;
- reçoit de son organisation le soutien nécessaire à ce qu'il puisse assumer son rôle de membre d'organe de manière appropriée;
- est disposé à participer à quatre à cinq séances par année (à Berne, en allemand).

Si votre entreprise souhaite participer activement au travail de l'organe et que votre représentant remplit les exigences, nous vous prions de nous faire parvenir le dossier de votre candidat(e) avec un curriculum vitae et une recommandation de la communauté d'ici au **28 mai 2021** sous forme électronique à l'adresse gremien@allianceswisspass.ch.



Nous présenterons les candidatures pour évaluation au NPK. Ce dernier soumettra ensuite sa proposition d'élection le 24 juin 2021 au Conseil stratégique. Le CS soumettra à son tour sa proposition à l'Assemblée des communautés, laquelle procédera à l'élection.

Nous nous réjouissons de votre réponse et sommes à votre disposition pour répondre à toute question.

Meilleures salutations.

Jan Herren
Spécialiste Gestion des organes

Annexe

– Annexe 7 à la C500, Cahier des charges du NPK